

Je serais d'accord pour qu'il y ait une fête nationale en février et je me ferai un plaisir d'appuyer ce genre de motion lorsque l'économie reprendra son essor. Malheureusement, vu la situation actuelle, une pareille proposition est à déconseiller pour le moment.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame l'Orateur...

M. Yewchuk: Soyez bref, Stanley.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Cela ne me prendra qu'une ou deux minutes. J'appuie entièrement le bill. Je déplore qu'il n'ait pas été adopté à temps pour que nous puissions célébrer le jour du patrimoine en février l'année dernière. Je déplore également qu'il ne soit sans doute pas adopté à temps pour que nous puissions célébrer le jour du patrimoine lundi prochain. En tout cas, je ferais peut-être mieux de garder pour moi ce que je pense des arguments qui ont été invoqués.

Je suis toujours convaincu que le juge Emmet Hall a eu entièrement raison de dire aux cheminots, lorsqu'il a réglé le conflit, qu'il serait d'accord pour que les travailleurs obtiennent ce congé si le Parlement adoptait le bill.

Sans plus de cérémonie, je me déclare en faveur du bill et j'espère qu'il sera adopté en troisième lecture cet après-midi. Puisque certains députés désirent encore prendre la parole à la troisième lecture et qu'il ne reste pas beaucoup de temps d'ici 5 heures, je veux proposer une motion en vertu de l'article 6(5) du Règlement. Je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow):

Que la séance d'aujourd'hui se poursuive après 5 heures, jusqu'à ce que prennent fin les délibérations en troisième lecture sur le bill C-208 dont la Chambre est saisie.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Que tous ceux qui sont contre la motion veuillent bien se lever.

Et plus de dix députés s'étant levés:

● (1640)

Je déclare la motion rejetée.

(La motion est rejetée.)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Sur les dix, il y avait des conservateurs et des libéraux.

M. Guay (Saint-Boniface): J'invoque le Règlement. J'aimerais indiquer clairement au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) que même si dix députés se sont levés pour s'opposer à sa motion, elle a encore le temps d'être adoptée avant 5 heures. Si quelqu'un doit le savoir, c'est bien lui.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vote!

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Madame l'Orateur, bien que chacun d'entre nous soit très fier du patrimoine national et souhaite le célébrer de temps à autre, ce bill me paraît n'être qu'une preuve de paresse de la part du gouvernement et peut-être aussi du député qui l'a proposé.

Le parti libéral et le gouvernement ont la réputation, et ce, depuis longtemps, d'entraîner les Canadiens sur une mauvaise pente, vers la détérioration de l'éthique du travail et du principe selon lequel les Canadiens doivent travailler pour maintenir l'économie du pays. Il me semble qu'il y a bien des façons de célébrer le patrimoine national

Jours fériés—Loi

sans empêcher 8 millions de travailleurs de faire toute une journée de travail.

La perte de 8 millions de jours-hommes de travail coûte très cher et nous devrions y réfléchir à deux fois avant de demander au pays de subir une telle perte financière.

Le premier ministre (M. Trudeau) s'est rendu célèbre par le discrédit qu'il a jeté sur le travail. Il a su amener les Canadiens à penser qu'ils n'auront plus besoin de travailler, que le gouvernement va leur verser un revenu garanti s'ils sont de bons consommateurs. Voilà une conception que je ne puis admettre. Pour que le pays reste productif et conserve son niveau de vie, qui est resté l'un des plus élevés du monde malgré une baisse récente, il faut que chacun accepte sa part de travail et de production.

Si nous voulons fêter notre patrimoine, peut-être pourrions-nous choisir le 1^{er} juillet. Mais ce jour-là est déjà férié. Il a été choisi comme fête de la Confédération et conviendrait donc parfaitement pour célébrer notre patrimoine. Actuellement il ne s'y déroule guère de manifestations. C'est un simple jour de repos pour tout le monde, à l'exception peut-être de quelques localités où l'on organise un pique-nique ou une partie de baseball. Il y aurait là un potentiel à mettre pleinement en valeur.

Comme chacun sait, nous sommes aux prises avec l'inflation. Le ministre des Finances, qui démissionnait de la Chambre hier, n'a pas cessé de nous rappeler que c'est en relevant notre productivité que nous jugulerons l'inflation. A mon avis, ce bill ne ferait qu'alimenter en même temps l'inflation par les coûts et l'inflation par les prix. Ce sont là des conséquences tout à fait indésirables. Il ne faut pas chercher un nouveau congé payé qui n'ait pas été gagné.

L'idée de prendre un jour de repos de temps à autre a de quoi séduire beaucoup de monde. Mais je ferai remarquer que nous avons déjà un nombre non négligeable de jours fériés et je ne puis m'empêcher de penser que ce bill ne fait que sacrifier au désir naturel de ne rien faire éprouvé par certains.

Dans son dernier rapport, le Conseil économique du Canada estimait que, devant la baisse de la natalité consécutive à l'explosion démographique, le nombre d'entrées dans la population active a diminué. L'heure est donc venue pour nous de décider si le Canada souhaite poursuivre une politique de croissance de son produit national brut ou s'il va se contenter d'une croissance nulle. Si nous choisissons un taux de croissance de 5 p. 100 par exemple, il faudra faire venir 500,000 nouveaux immigrants par an pour obtenir la main-d'œuvre nécessaire ou attirer 300,000 femmes qui, à l'heure actuelle, ne sont pas encore sur le marché du travail.

Nous souffrons aujourd'hui d'un chômage grave, mais, si une certaine croissance de l'économie se produit dans les cinq prochaines années, il se peut que, faute de faire appel à l'immigration comme je l'ai dit, ou d'encourager les femmes à entrer en grand nombre dans la population active, nous souffrions d'une pénurie de main-d'œuvre. Il serait fâcheux, dans ces conditions, de négliger 8 millions de jours-hommes.